

Procès-verbal

Réunion ordinaire publique CCJL/2022-2023/09 du Consortium Centre Jules-Léger,
tenue le jeudi 21 septembre 2023, en diffusion sur le web.

La présidence fait le rappel que la réunion publique ordinaire est enregistrée et diffusée en direct sur Youtube.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La réunion ordinaire publique du Consortium Centre Jules-Léger du jeudi 21 septembre 2023 est ouverte à 19 h 06.

SONT PRÉSENTS :

Présidence du Conseil :	Samia Ouled Ali
Vice-présidence :	Johanne Lacombe
Conseiller/Conseillères scolaires :	Melinda Chartrand, Suzanne Salituri, Jeannette Labrèche
Directeur de l'éducation :	Jean-François Boulanger
Membres de l'administration :	Johanne Fiset, Caroline Portelance, Meriem Hammouy
Interprète LSQ :	
Soutien technique :	Catherine Richard
Secrétaire de séance :	Janie Mayer

ABSENCE: Benoît Fortin

Énoncé : Reconnaissance du territoire

Nous aimerions vous demander de réfléchir au territoire sur lequel vous vous retrouvez et de vous rappeler que les peuples autochtones utilisent ces terres depuis des millénaires. Nous tenons à reconnaître les traités qui existent dans nos régions et que malgré le fait que ces traités furent signés il y a plusieurs années, ils sont encore très pertinents aujourd'hui.

Nous reconnaissons également que Terre-Mère est le foyer des Premières Nations, des Métis, des Inuit et de tous les non autochtones. C'est dans cet esprit de partage que nous veillons collectivement à protéger la terre, l'eau, les animaux et à nous respecter les uns et les autres dans l'intérêt de la paix et de l'amitié pour les générations à venir.

1.1. Déclaration d'entrée en fonction de l'élève conseillère

La direction de l'éducation et la future élève conseillère Alicia Mbesha procèdent à l'assermentation. Ils en font la lecture et signent la déclaration.

2. PRÉSENTATION AU CONSEIL / OCCASIONS DE RECONNAISSANCE

2.1. Pascal Lafrance / Christine Sauvé-Guindon

M. Gabriel Drouin met en avant la contribution importante de Mme Sauvé-Guindon et M. Lafrance à la communauté de la surdité, en particulier grâce à leurs présentations lors de la conférence DEAFBLIND INTERNATIONAL.

2.2. Curtis Jr. Brown

La présidente du conseil d'administration félicite Curtis Jr. Brown pour son excellent travail en tant qu'élève-conseiller, soulignant sa détermination, son leadership, et les leçons précieuses qu'il a acquises pendant son mandat au Consortium Jules-Léger. Curtis est invité à présenter son certificat de reconnaissance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉOLUTION CCJL/22-23/58

Il est proposé par la conseillère Lacombe
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la réunion ordinaire publique CCJL/2022-2023/09 du 21 septembre 2023.

Adoptée

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1. Réunion ordinaire du 15 juin 2023

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/22-23/59

Il est proposé par la conseillère Chartrand
Appuyé de la conseillère Salituri

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion ordinaire du CCJL du 15 juin 2023.

Adoptée

4.2. Réunion extraordinaire du 23 juin 2023

MOTION 3, RÉOLUTION CCJL/22-23/60

Il est proposé par la conseillère Labrèche
Appuyé de la conseillère Lacombe

QUE soit reçu le procès-verbal de la réunion extraordinaire du CCJL du 23 juin 2023.

Adoptée

5. SUIVIS DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

- Sans objet

6. POINTS DE DÉCISION, DISCUSSION

- Sans objet

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Réunion ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 21 septembre 2023

MOTION 5, RÉOLUTION CCJL/22-23/61

Il est proposé par la conseillère Lacombe
Appuyé de la conseillère Salituri

QUE soit reçu le rapport du comité plénier à huis clos du 21 septembre 2023.

Adoptée

8. RAPPORTS DE MONITORAGE DES POLITIQUES

8.1. RAPPORT 3.8 - REMPLACEMENT D'URGENCE À LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

La direction de l'éducation présente le rapport de monitoring 3.8 portant sur le remplacement d'urgence à la direction de l'éducation. Il déclare être conforme à tous les énoncés.

MOTION 6, RÉOLUTION CCJL/22-23/62

Il est proposé par la conseillère Lacombe
Appuyé de la conseillère Labrèche

Que soit reçu le rapport 3.8 portant le remplacement d'urgence à la direction de l'éducation, tel que présenté à la réunion ordinaire publique du CCJL du 21 septembre 2023.

Adoptée

8.2. RAPPORT 3.2 - SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

La direction de l'éducation présente le rapport de monitoring 3.2 portant sur la situation et activités financières. Il déclare être partiellement conforme à l'énoncé global, partiellement conforme à l'énoncé 3.2.4 partiellement conforme à l'énoncé 3.2.5 et conformes à tous les autres énoncés.

MOTION 7, RÉOLUTION CCJL/22-23/63

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Lacombe

Que soit reçu le rapport 3.2 portant sur la situation et activités financières, tel que présenté à la réunion ordinaire publique du CCJL du 21 septembre 2023.

Adoptée

9. DÉCISIONS EN BLOC

- Sans objet

10. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL

10.1. ACÉPO

La conseillère Labrèche fait son rapport de l'ACÉPO. Elle mentionne que le CA a eu lieu le 30 août où ils ont accueilli la nouvelle élève conseillère venant du RECFO. Ils ont discuté du prochain symposium qui aura lieu à Toronto en janvier 2024. Ils ont également parlé de la conférence de la fédération qui aura lieu à Sudbury en octobre prochain. L'équipe a rencontré en juillet dernier Mme Kate Manson-Smith, la nouvelle sous-ministre de l'éducation afin de se présenter et de parler de leurs préoccupations. Le 16 août, ils ont rencontré la nouvelle sous-ministre des Affaires francophones, Mme Roda Muse. Elle parle aussi de leur participation à la première session de formation sur les droits des personnes handicapées dans le contexte de l'éducation qui a eu lieu cette semaine ainsi que la deuxième session qui aura lieu en octobre.

10.2. AFOCSC

La conseillère Salituri fait son rapport de l'AFOCSC. Elle mentionne que beaucoup de points de son rapport sont semblables à ceux de Mme Labrèche et que pour eux la rencontre du CA aura lieu au début du mois d'octobre seulement et qu'elle nous fera son rapport lors de notre prochaine rencontre de la table politique d'octobre.

10.3. FNCSF

La conseillère Lacombe fait son rapport de la FNCSF. Elle mentionne qu'ils ont fait une nouvelle embauche en communication. Elle parle du CA qui a eu lieu le 14 septembre dernier qui fût une discussion sur la préparation du démarchage à venir cet hiver également au parlement et tout ce qui touche le dossier des langues officielles. Le congrès arrive à grands pas, il aura lieu à Sudbury en octobre prochain.

10.4. Rapport de l'élève conseillère

Alicia, la nouvelle élève-conseillère du Consortium Centre Jules-Léger, partage ses premières expériences en début d'année scolaire, notamment la création d'une chanson, la célébration de la Semaine internationale des Sourds pour sensibiliser à la langue des signes, et le lancement du projet PassepArt axé sur l'art, la culture, et la justice sociale au sein de l'école. Elle exprime sa gratitude pour l'accès à la langue des signes et son espoir qu'elle devienne accessible partout dans le monde.

10.5. Rapport de la direction de l'éducation

La direction de l'éducation présente son rapport d'activités disponible dans la documentation.

10.6. Couvertures médiatiques

Le rapport sur les couvertures médiatiques est déposé.

10.7. Plan de travail

La mise à jour du plan de travail 2022-2023 est déposée.

MOTION 8, RÉOLUTION CCJL/22-23/64

Il est proposé par la conseillère Lacombe
Appuyé de la conseillère Salituri

QUE soient reçus les points de communication tels que présentés lors de la réunion ordinaire publique du CCJL du 21 septembre 2023.

Adoptée

11. RÉTROACTION DE LA RÉUNION

Mme Lacombe mentionne qu'avec le camp d'été, c'est bien que l'on va plus loin que l'enseignement pendant l'année scolaire, une belle relève avec la nouvelle élève conseillère.

Mme Labrèche souhaite bonne chance à Curtis dans son cheminement et souhaite la bienvenue à Alicia.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

MOTION 9, RÉOLUTION CCJL/22-23/65

Il est proposé par la conseillère Chartrand
Appuyé de la conseillère Lacombe

QUE la réunion ordinaire publique CCJL/2022-2023/09 du 21 septembre 2023 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 20 h 00.

Adoptée



Samia Ouled Ali, Présidente

Reçu le 17 octobre 2023

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/22-23/67